

Demande d'Admission en Doctorat

Année universitaire 2025-2026

Etudiant titulaire d'un DEA ou d'un master recherche délivré par les facultés de théologie ou l'institut de droit canonique de l'Unistra

CANDIDAT(e)

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom de jeune fille</i>
------------	---------------	---------------------------

LE DIPLOME ET LA SPECIALITE QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER A L'ED 270

<http://ed.theologie.unistra.fr/presentation/les-doctorats/>

<i>Choix du diplôme</i>	<i>Choix de la spécialité</i>
-------------------------	-------------------------------

LE DIRECTEUR DE THESE

<http://ed.theologie.unistra.fr/unites-de-recherche/enseignants/>

<i>Nom, prénom</i>	<i>UR/UMR de rattachement :</i>
--------------------	---------------------------------

LE TITRE DE VOTRE PROJET DE RECHERCHE

INFORMATIONS SUR VOS ETUDES UNIVERSITAIRES

Année universitaire	Diplôme obtenu	Discipline	Etablissement	Note/mention obtenue

Avez-vous déjà été candidat à une admission en doctorat ?

Dans quel établissement ?

Dans quelle discipline ?

LE FINANCEMENT DE LA THESE

Cochez la case qui correspondra à votre situation en 2024-2025

Contrat doctoral	<input type="checkbox"/> établissement	<input type="checkbox"/> région Grand Est
Autres situations	<input type="checkbox"/> prise en charge association/congrégation	<input type="checkbox"/> CDD, précisez l'employeur
	<input type="checkbox"/> bourse du gouvernement français	<input type="checkbox"/> CDI, précisez l'employeur
	<input type="checkbox"/> bourse d'un gouvernement étranger	<input type="checkbox"/> ressources personnelles

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur le formulaire de demande d'admission en doctorat, et déclare avoir pris connaissance du site du Collège doctoral et de celui de l'Ecole Doctorale de Théologie et de Sciences Religieuses pour les informations relatives aux équipes de recherche et à la formation doctorale.

Signature

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation

Art. 11. – L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale. Pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche. Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des personnes ayant effectué des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation. La liste des bénéficiaires de ces mesures est présentée chaque année au conseil de l'école doctorale et à la commission de la recherche du conseil académique, ou à l'instance qui en tient lieu dans l'établissement concerné.

Les étudiants de nationalité étrangère doivent maîtriser la langue française.

PIECES A FOURNIR – tout dossier incomplet ou transmis hors délais ne pourra être examiné

1. Le document de demande d'admission en doctorat
2. La proposition de projet de recherche en langue française de 10 pages minimum (+ une bibliographie)
3. L'avis circonstancié du directeur de thèse rattaché à l'ED 270, acceptant de vous diriger
4. Un curriculum vitae détaillé avec photographie comportant le relevé précis de la formation déjà acquise en théologie et le dernier établissement fréquenté
5. Une photocopie d'une pièce d'identité.
6. Copies des diplômes obtenus (ou attestation provisoire d'obtention).
7. Relevés de notes (Master avec la note de la soutenance du mémoire)
8. Votre mémoire de recherche (master ou DEA).
9. Une attestation de financement de thèse pour l'année à venir, qui peut prendre l'une des formes suivantes :
 - Si vous êtes salarié : une attestation de l'employeur ou une fiche de paie
 - Si vous êtes en profession libérale : justificatif Urssaf ou copie de la carte de l'ordre professionnel
 - Autre situations : attestation sur l'honneur, datée et signée, de financement sur ressources personnelles (parents, crédit ou allocation de chômage).
10. Liste des éventuelles publications.
11. Charte du doctorat (à télécharger <http://ed.theologie.unistra.fr/doctorat/ladmission-en-doctorat/inscription-en-1ere-annee/>)
12. Formulaire d'enregistrement de la thèse (à télécharger <http://ed.theologie.unistra.fr/doctorat/ladmission-en-doctorat/inscription-en-1ere-annee/>)


ENVOI DU DOSSIER – EXAMEN DU DOSSIER

**Ce dossier complété ainsi que toutes les pièces demandées devront être retournés au secrétariat de l'ED 270
par courriel : edtheol@unistra.fr**

*Le secrétariat de l'ED vous informera de la décision du conseil
pour une éventuelle mise en route de la procédure d'inscription*

 ED 270 - Palais Universitaire - 9 Place de l'Université CS 90020 F - 67084 STRASBOURG CEDEX

 <http://ed.theologie.unistra.fr/>

 +33 (0)3 68 85 68 41